



**SMI**  
Managem Group



## AVIS DE COMMUNIQUÉ POST ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 6 JUIN 2024

L'Assemblée générale ordinaire des actionnaires de la SOCIETE METALLURGIQUE D'IMITER s'est réunie sous la présidence de M. Imad TOUMI, le jeudi 6 juin 2024 à 11 heures, au siège social sis au Twin Center, Tour A, Angle Bd Zerktouni et Bd Al Massira Al Khadra – Maarif, Casablanca.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, a permis de constater que les actionnaires présents ou représentés possèdent 1.425.151 actions sur les 1.645.090 actions composant le capital social.

Au cours de cette séance, les résolutions suivantes publiées préalablement à la tenue de l'Assemblée dans le journal électronique Médias24 du 3 mai 2024, ont été complétées et adoptées à l'unanimité des votes valablement exprimés, soit :

### PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir entendu lecture des rapports du Conseil d'administration et des Commissaires aux comptes, approuve le bilan et les comptes de l'exercice 2023 tels qu'ils sont présentés, se soldant par un bénéfice net comptable de 168 455 584,33 DH

Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

### DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée générale donne aux administrateurs et aux Commissaires aux comptes quitus de l'exécution de leur mandat pour l'exercice 2023.

### TROISIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article 56 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée par les lois n° 20-05 promulguée par le dahir n° 1.08.18 du 23 mai 2008 et n° 78-12 promulguée par le dahir n° 1.15.106 du 29 juillet 2015, approuve les opérations conclues ou exécutées au cours de l'exercice.

### QUATRIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée générale décide, sur proposition du Conseil d'administration, d'affecter comme suit les résultats de l'exercice :

Bénéfice net comptable	168 455 584,33 DH
Report à nouveau sur exercices antérieurs	577 120 373,86 DH
Solde	745 575 958,19 DH
Dividendes	131 607 200,00 DH
Report à nouveau	613 968 758,19 DH

Elle décide en conséquence, de distribuer, au titre de l'exercice 2023, un dividende global de 131 607 200 dirhams, soit un dividende unitaire de 80 dirhams par action.

Elle décide, en outre, d'affecter au compte « report à nouveau » le solde non distribué, soit 613 968 758,19 dirhams.

Ce dividende sera payé, sous déduction de la taxe retenue à la source, le 01 juillet 2024, selon les modalités prévues par la législation en vigueur.

### CINQUIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée générale, sur proposition du conseil d'administration, fixe le montant global brut des jetons de présence alloués aux membres du Conseil et du Comité des Risques et des Comptes, à 620 000 dirhams.

Cette décision, applicable à l'exercice en cours, sera maintenue jusqu'à décision nouvelle.

### SIXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir les formalités prescrites par la loi.

#### CONTACT PRESSE

Groupe Managem

Relations Investisseurs : [investors@managemgroup.com](mailto:investors@managemgroup.com)

Relations Média : [communication@managemgroup.com](mailto:communication@managemgroup.com)

[www.managemgroup.com](http://www.managemgroup.com)

Twin Center, Tour A, angle Boulevards  
Zerktouni et Al Massira Al Khadra,  
BP 5199, Casablanca - Maroc  
Tél. +2125 22 95 65 65 - Fax : 05 22 95 64 64  
[managem@managemgroup.com](mailto:managem@managemgroup.com)